

**BARÈME D'HONORAIRES DE TRANSACTION 2022**

Honoraires applicables pour les mandats signés à partir du 01 janvier 2022.

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire

PRIX	TTC	HT
0 à 100 000€	5000€	4166.67€
À partir de 100 001€	5%TTC Du prix de vente	4.17%HT Du prix de vente